

# BAREME D'HONORAIRES

(charge vendeur ou acquéreur selon mandat)

## COMPTOIR IMMOBILIER DE FRANCE

### IMMOBILIER TRADITIONNEL

(maisons, appartements, terrains, ...)

PRIX NET VENDEUR TTC	MONTANT DES HONORAIRES TTC
De 1 à 10 000 €	Forfait de 2000 €
De 10 001 € à 40 000 €	20 %
De 40 001 € à 60 000 €	16 %
De 60 001 € à 80 000 €	15 %
De 80 001 € à 120 000 €	14 %
De 120 001 € à 160 000 €	13 %
De 160 001 € à 250 000 €	12 %
De 250 001 € à 350 000 €	11 %
De 350 001 € à 550 000 €	10 %
De 550 001 € à 750 000 €	9 %
De 750 001 € à 950 000 €	8 %
De 950 001 € à 1 500 000 €	7 %
De 1 500 001 € à 3 000 000 €	6 %
Plus de 3 000 001 €	4 %

### IMMOBILIER PROFESSIONNEL

(cession de fonds de commerce, locaux commerciaux et industriels, bureaux, droits au bail, ...)

PRIX DE VENTE NET TTC	MONTANT DES HONORAIRES HT*
De 1 à 40 000 €	Forfait de 5 000 €
De 40 001 € à 250 000 €	10 %
De 250 001 € à 850 000 €	9 %
Plus de 850 001 €	8 %

\* Pourcentage sur le prix de vente (TVA au taux en vigueur en SUS)

### LOCATION

	Bailleur	Locataire
Commission d'intermédiaire en location	1 mois de loyer hors charges	
Frais de rédaction d'état des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Frais annexes (frais de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat de bail)	indice ALUR** au m <sup>2</sup> suivant la zone concernée	indice ALUR** au m <sup>2</sup> suivant la zone concernée

\*\* Zone très tendue : Paris et 28 communes limitrophes : 12 €/m<sup>2</sup>  
 Zone tendue : 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants : 10 €/m<sup>2</sup>  
 Hors zone : reste du territoire : 8 €/m<sup>2</sup>